

**DECISION DU PRESIDENT**

**PORTANT CRÉATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ DES  
CONSERVATOIRES ET DES MÉDIATHÈQUES DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR**

Le Président,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

**VU** l'arrêté du Président n°AP2021-076 du 10 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

**CONSIDERANT** que dans le cadre de l'activité culturelle des conservatoires et des médiathèques, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) souhaite proposer des manifestations aux usagers du conservatoire et de la médiathèque de Créteil ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ;

**CONSIDERANT** qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Des vacations sont créées pour l'intervention d'intervenants extérieurs, dans le cadre des manifestations au sein du conservatoire et de la médiathèque de Créteil, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	26/04/22
Accusé réception le	26/04/22
Numéro de l'acte	DC2022/347
Identifiant télértransmission	094-200058006-20220322-lmc134156A-AU-1-1

**ARTICLE 2 :** Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 26 avril 2022.

Pour le Président et par délégation,  
Directrice Générale Adjointe, Adjointe au  
Directeur Général des Services



Signé  
Sonia BRUNET-BARAT

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	26/04/22
Accusé réception le	26/04/22
Numéro de l'acte	DC2022/347
Identifiant télétransmission	094-200058006-20220322-lmc134156A-AU-1-1

## Création de vacation dans le cadre des manifestations culturelles 2022 à la médiathèque de Créteil

Nature de la vacation	Profession de(s) vacataire(s)	Nombre de vacation	Nombre de services par vacation	Date	Rémunération nette sur la base de 70€ nets par service
Conférence	Animateur	1	8	22 avril 2022	560€

## Création de vacation dans le cadre de la saison artistique 2022 du conservatoire de Créteil

Nature de la vacation	Profession de(s) vacataire(s)	Nombre de vacation	Nombre de services par vacation	Date	Rémunération brute sur la base de 25€ brut par service
Remplacement	Professeur violon	1	5	22 avril 2022	125€